



Les Français et le système de santé

Sondage Ifop pour ASD – URPS Grand Est

N° 115131

Contacts Ifop :

Fabienne Gomant / Mathilde Moizo

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise




01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Février 2018

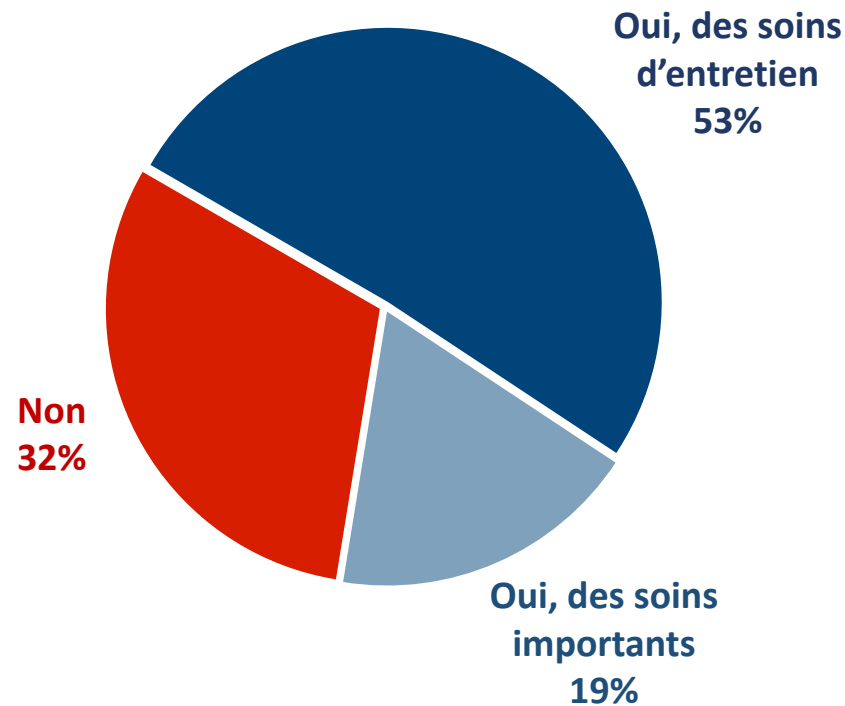


Etude réalisée par l'Ifop pour ASD – URPS Grand Est

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
		
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.	La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé(e)) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing), du 29 janvier au 1 février 2018.

QUESTION : Actuellement, estimez-vous avoir besoin de soins dentaires ?

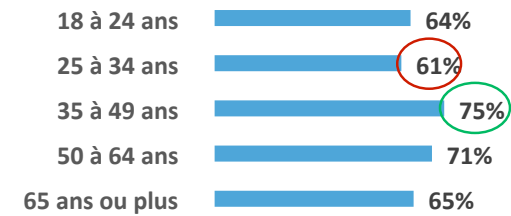
ASD
AGIR POUR LA SANTÉ DENTAIRE



TOTAL Oui
68% (*)

Focus sur les personnes estimant avoir besoin de soins dentaires - Ensemble 68% -

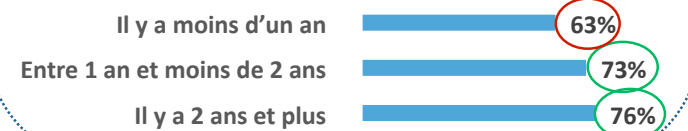
Age de l'interviewé(e)



Confiance accordée à son chirurgien-dentiste



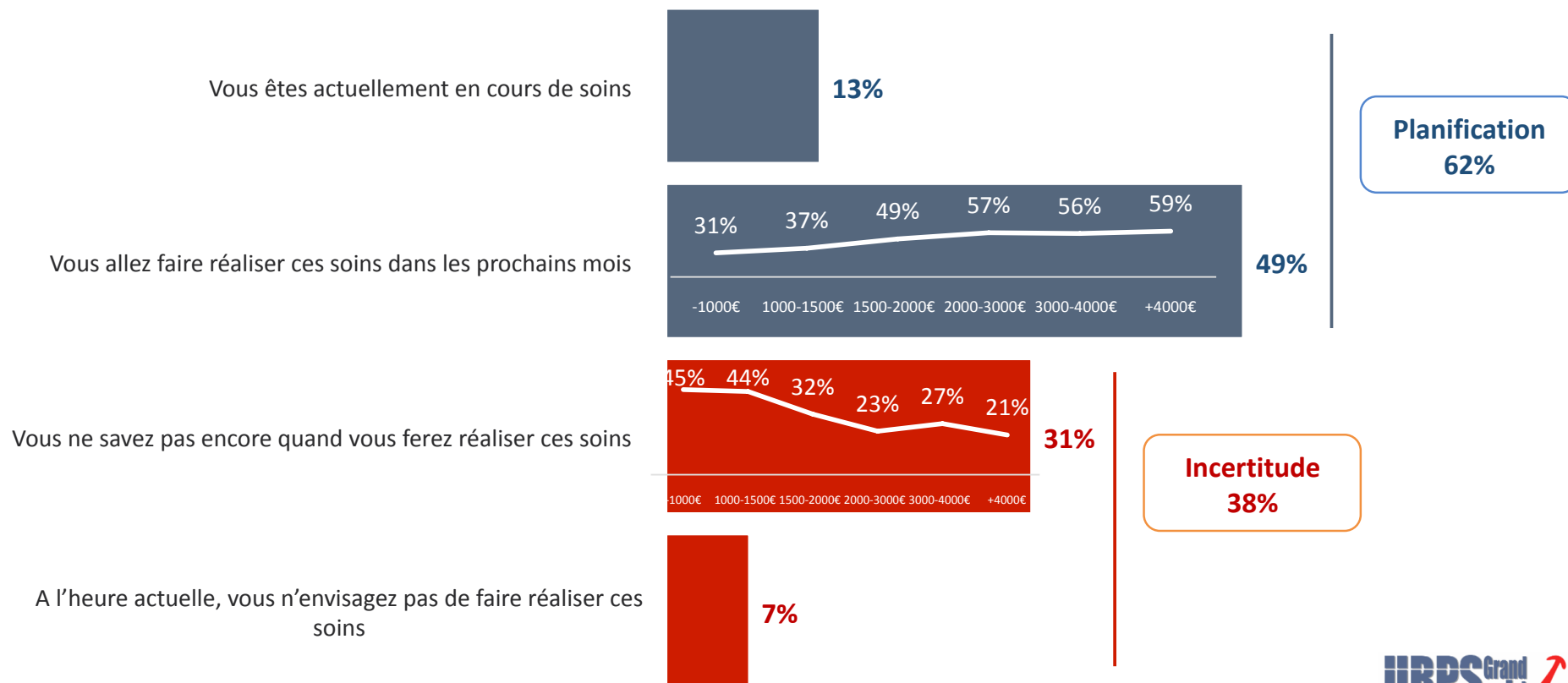
Dernière consultation dentaire



(*) Total supérieur à la somme des modalités, les interviewés ayant pu donner deux réponses

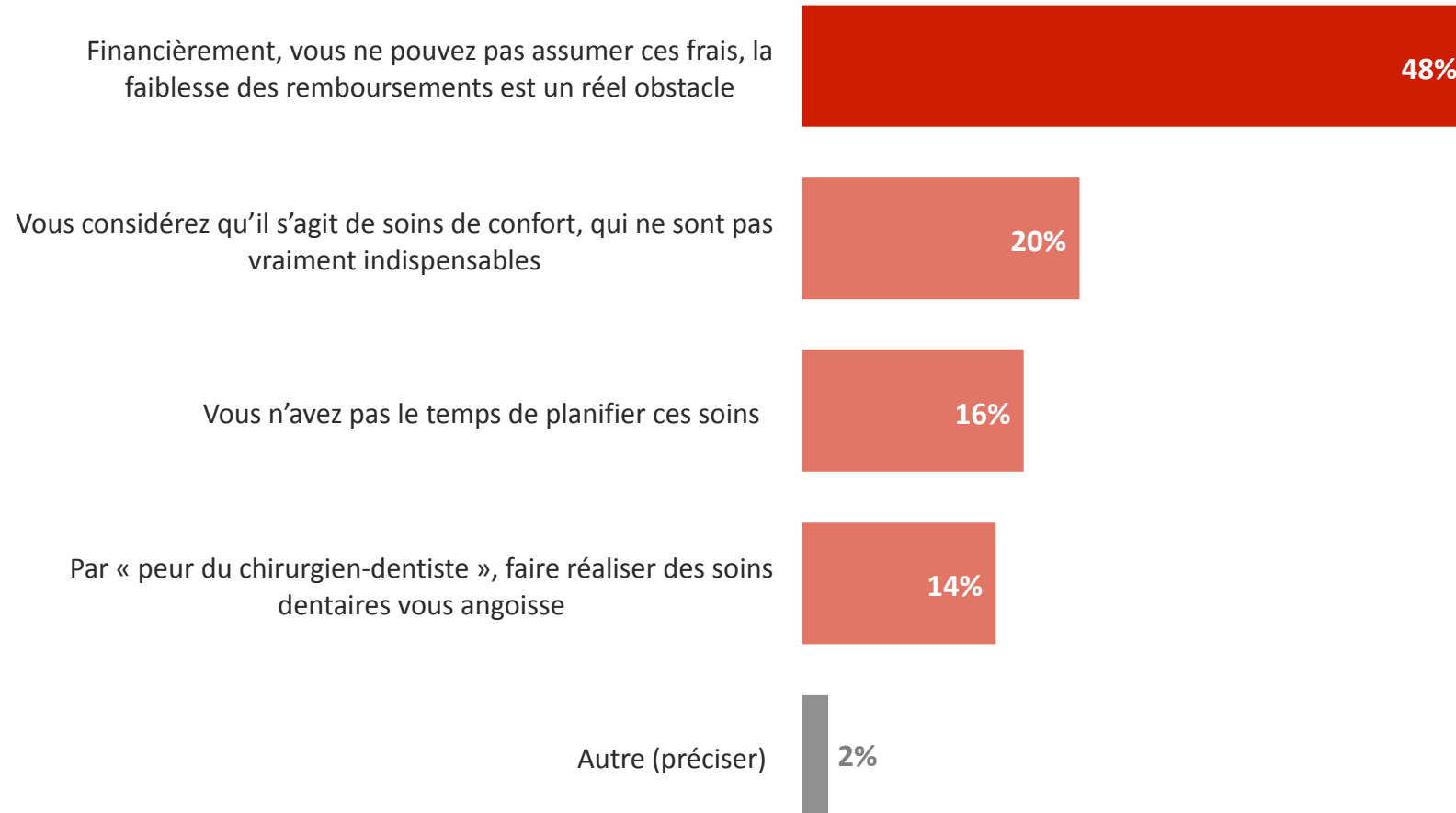
QUESTION : Et quand prévoyez-vous de faire réaliser ces soins dentaires ?

Base : A ceux qui ont besoin de soins dentaires, soit 68% de l'échantillon

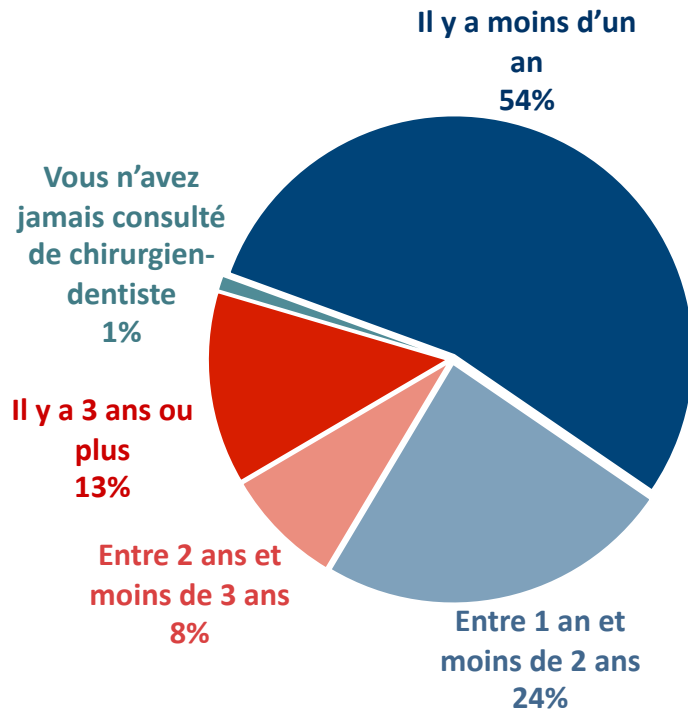


QUESTION : Pour quelle raison principale avez-vous l'intention de différer ou de ne pas faire réaliser ces soins ?

Base : A ceux qui ne savent pas quand ils feront réaliser ces soins et n'envisagent pas à l'heure actuelle de faire réaliser ces soins, soit 26% de l'échantillon



QUESTION : Quand avez-vous consulté un chirurgien-dentiste pour la dernière fois ?



TOTAL
Moins de 2 ans
78%

TOTAL
2 ans et plus
21%

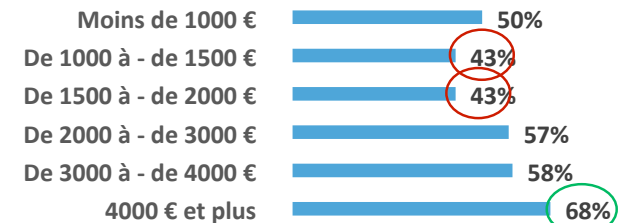


Focus sur les personnes ayant consulté un chirurgien-dentiste « il y a moins d'un an »
- Ensemble 54% -

Age de l'interviewé(e)



Revenu mensuel net du foyer



Besoin de soins dentaires



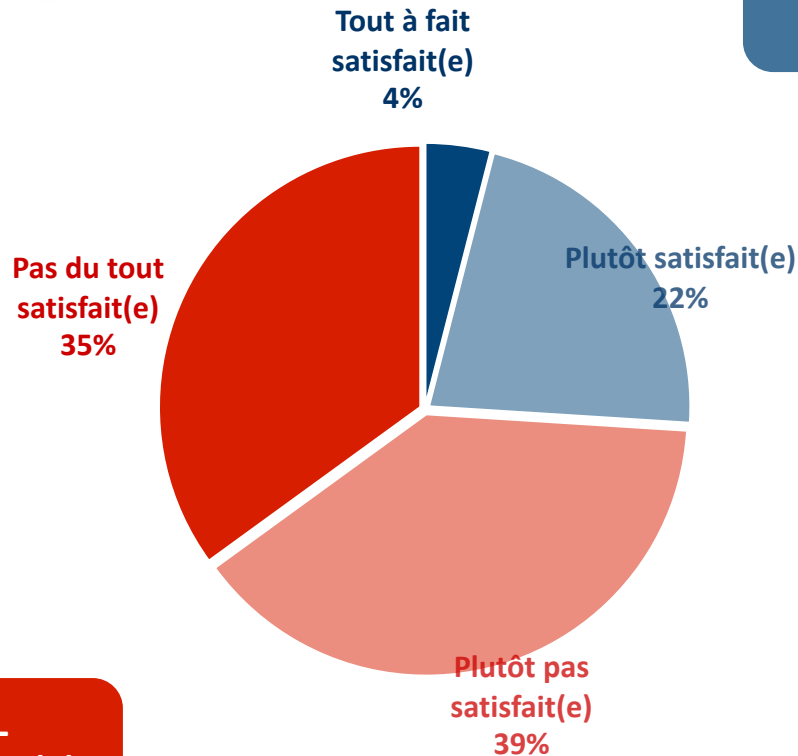
Confiance accordée à son chirurgien-dentiste



QUESTION : Et concernant le niveau de remboursement des actes dentaires par la Sécurité sociale, diriez-vous que vous êtes... ?

ASD
AGIR POUR LA SANTÉ DENTAIRE

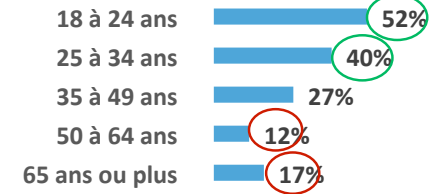
TOTAL
Satisfait(e)
26%



TOTAL
Pas satisfait(e)
74%

Focus sur les personnes satisfaites du niveau de remboursement par la Sécurité sociale - Ensemble 26% -

Age de l'interviewé(e)



Profession de l'interviewé(e)



Revenu mensuel net du foyer



Satisfait du niveau de remboursement de leur mutuelle



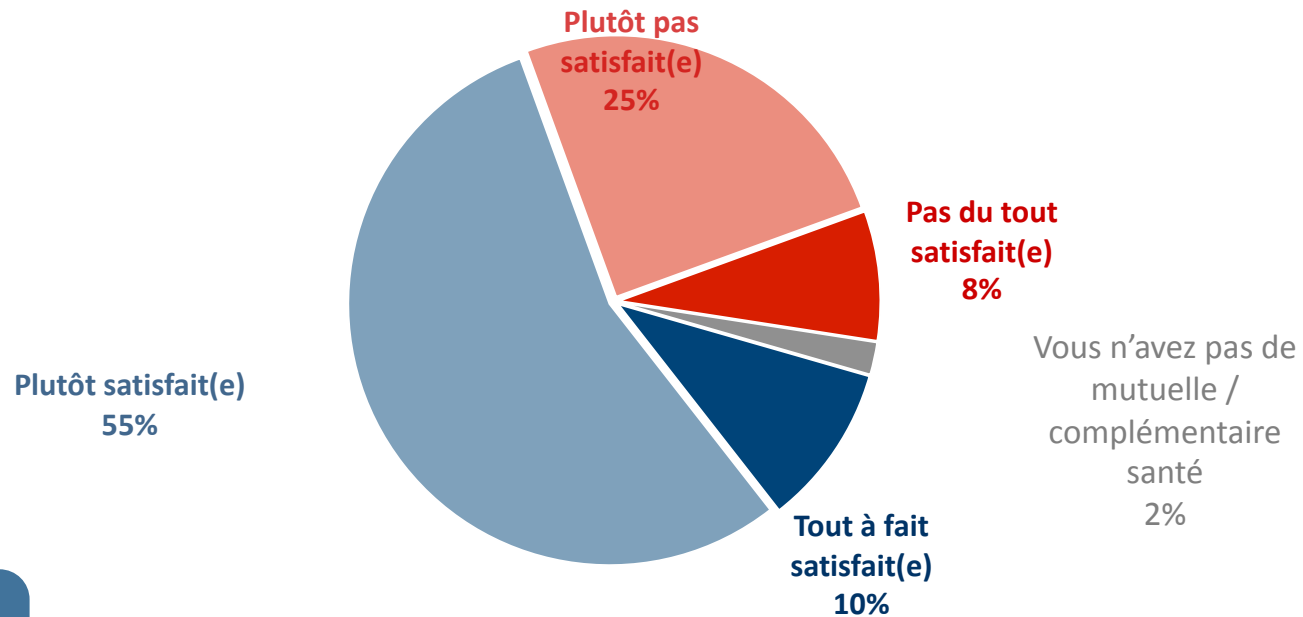


La satisfaction des remboursements de sa mutuelle ou assurance complémentaire santé pour le dentaire

QUESTION : Concernant la qualité des remboursements de votre mutuelle ou assurance complémentaire santé pour le dentaire, diriez-vous que vous êtes... ?



TOTAL
Pas satisfait(e)
33%



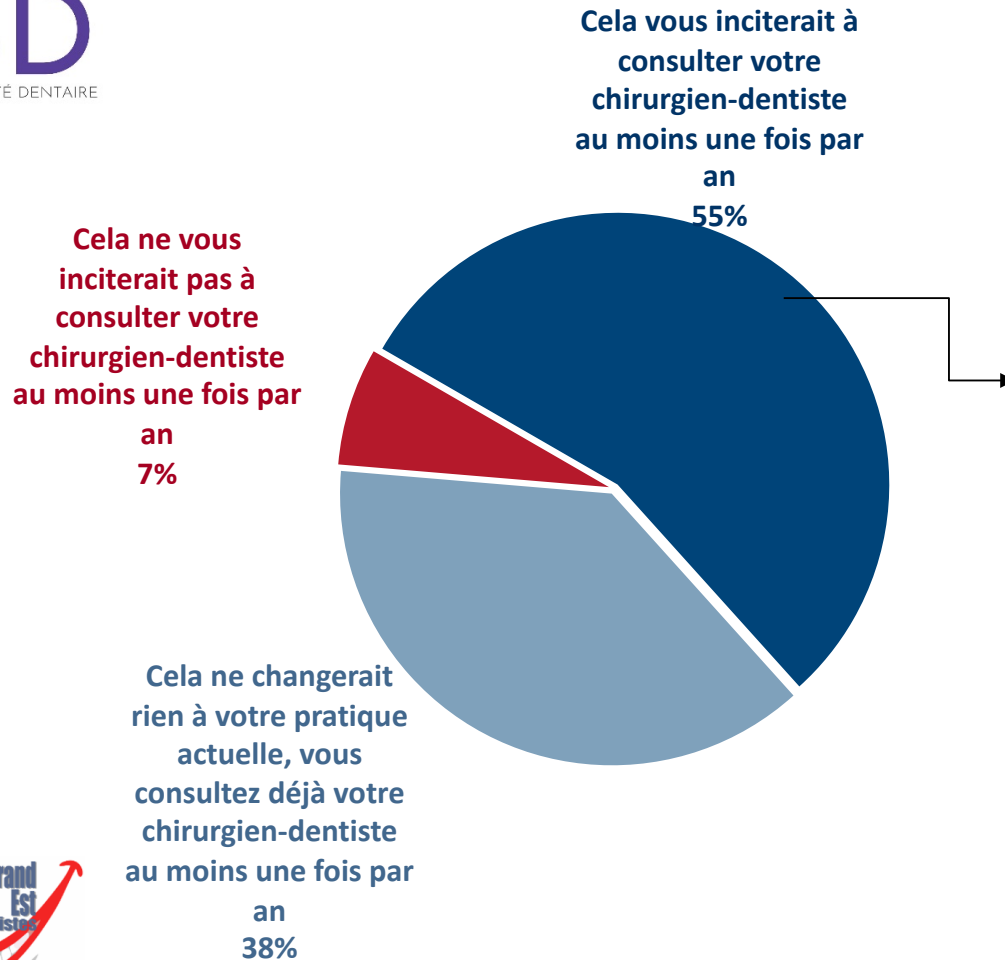
TOTAL
Satisfait(e)
65%



L'incitation à consulter un chirurgien-dentiste au moins une fois par an grâce à de meilleurs remboursements

QUESTION : Dans une démarche de prévention, si le système de santé vous octroyait de meilleurs niveaux de remboursement des frais dentaires à condition que vous consultiez votre chirurgien-dentiste au moins une fois par an, qu'en penseriez-vous ?

ASD
AGIR POUR LA SANTÉ DENTAIRE

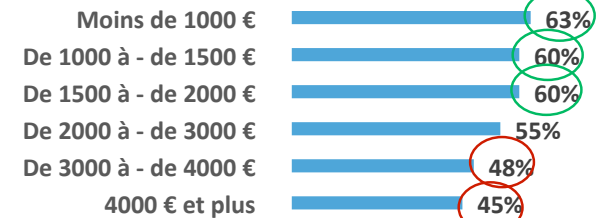


Focus sur les personnes incitées à consulter leur chirurgien-dentiste au moins une fois par an
- Ensemble 55% -

Age de l'interviewé(e)



Revenu mensuel net du foyer



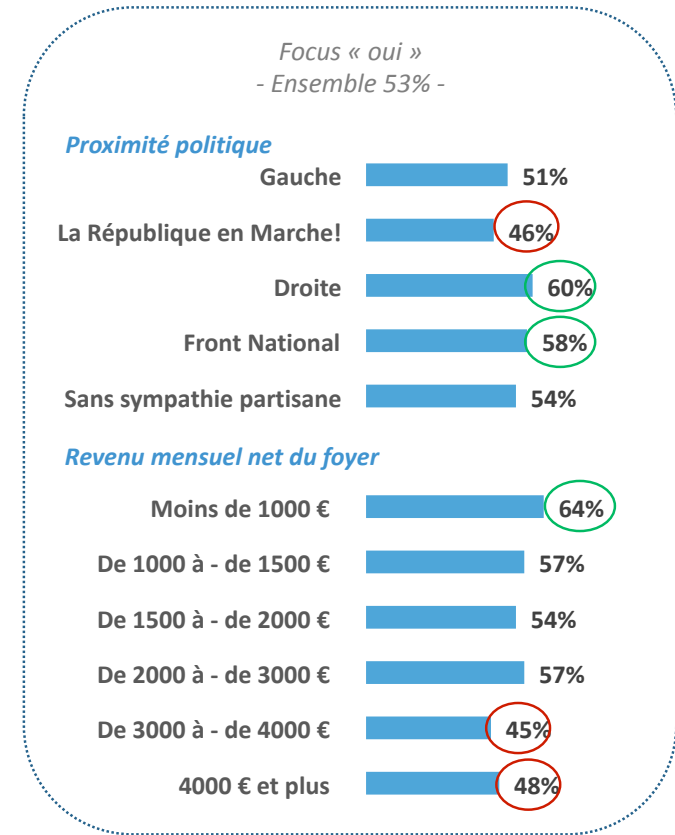
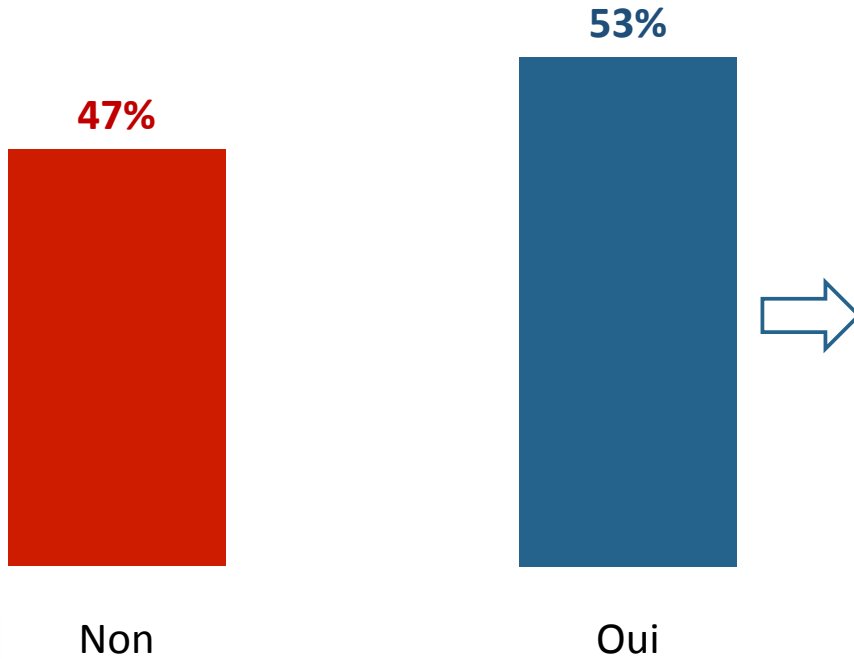
Besoin de soins dentaires



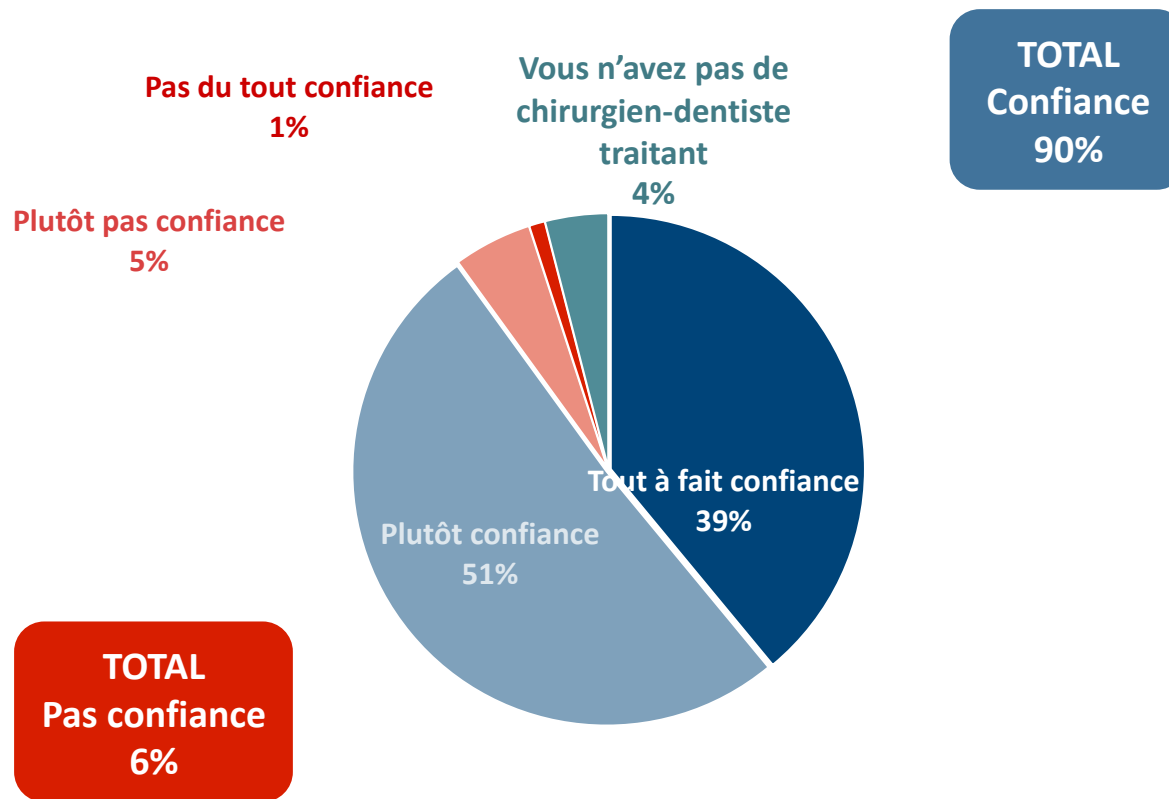
Confiance accordée à son chirurgien-dentiste



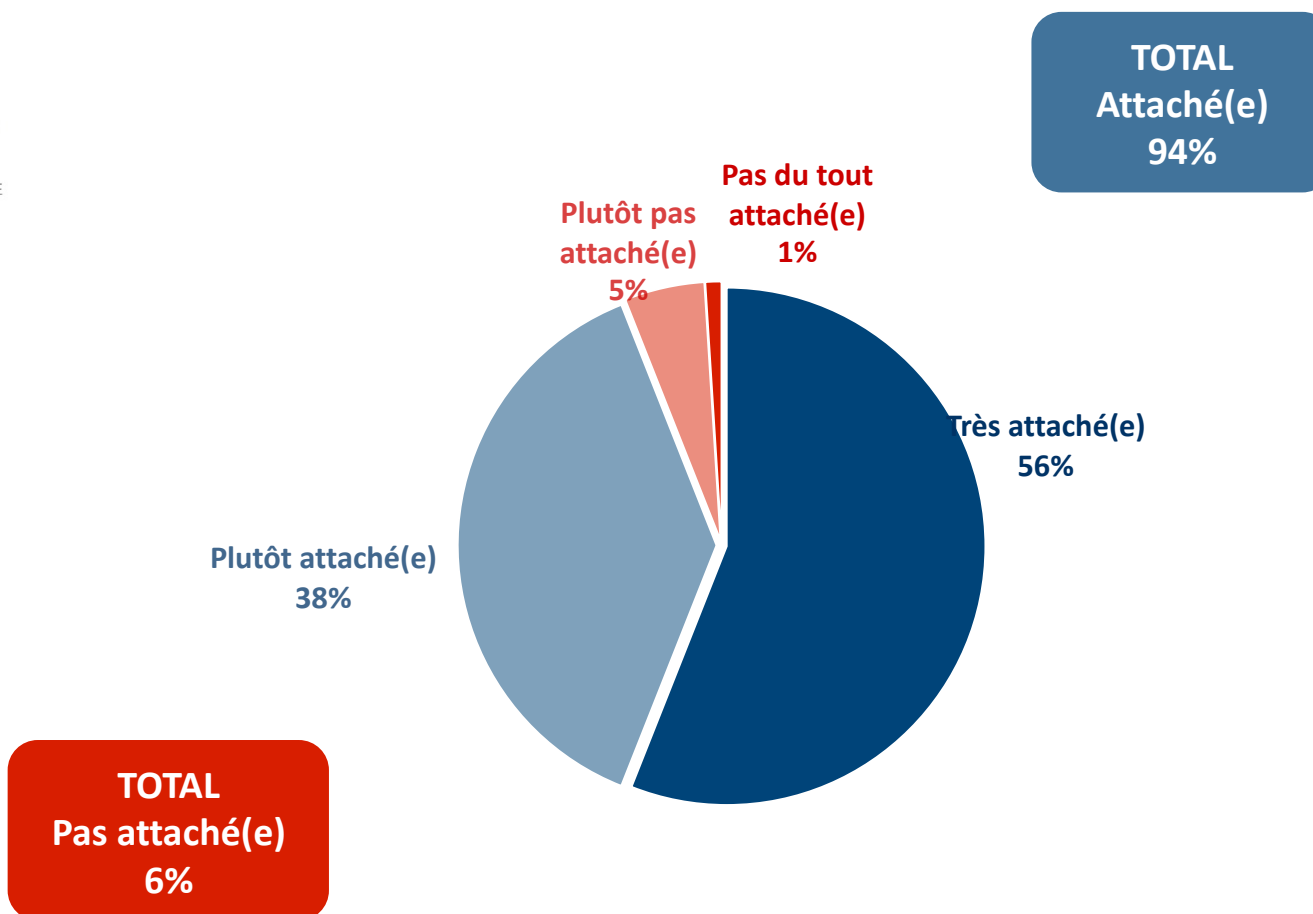
QUESTION : Le Président de la République souhaite mettre en œuvre un reste à charge zéro (RAC 0) notamment pour les prothèses dentaires avant 2022, dans l'objectif de lutter contre le renoncement aux soins. Selon vous, cette mesure va-t-elle conduire à une baisse de la qualité des prothèses faisant partie des offres « reste à charge zéro » ?



QUESTION : Diriez-vous que vous faites tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance à votre chirurgien-dentiste ?

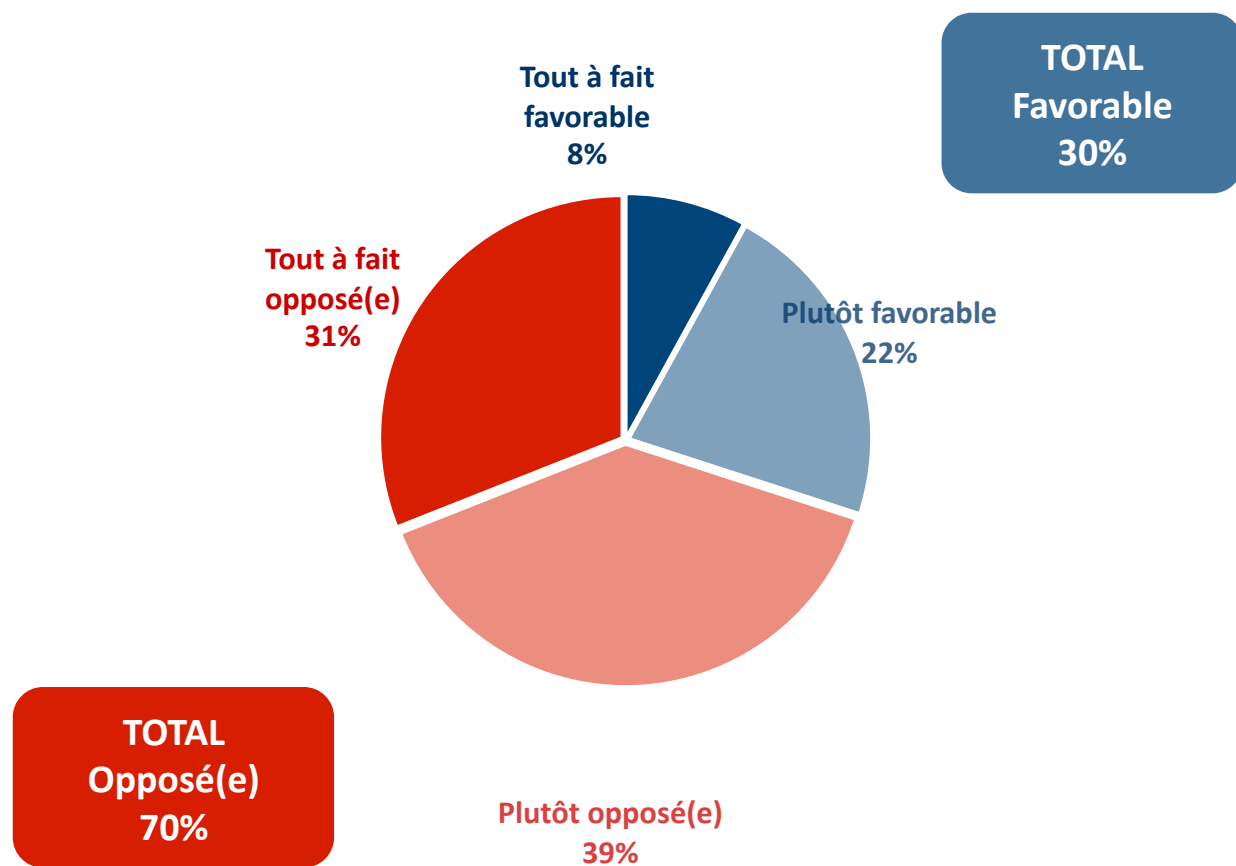


QUESTION : Dans quelle mesure êtes-vous attaché(e) à la liberté de choix de votre chirurgien-dentiste, c'est-à-dire pouvoir le choisir sans que votre mutuelle vous en désigne ou vous en propose un ?



Alsace Champagne Ardennes Lorraine

QUESTION : Etes-vous favorable ou opposé(e) à la loi Le Roux de 2013, qui permet aux mutuelles et aux assureurs de moins rembourser leurs adhérents, à cotisation égale, dans le cas où ils refuseraient de consulter un chirurgien-dentiste choisi par la mutuelle / l'assureur parmi les partenaires de leur réseau ?



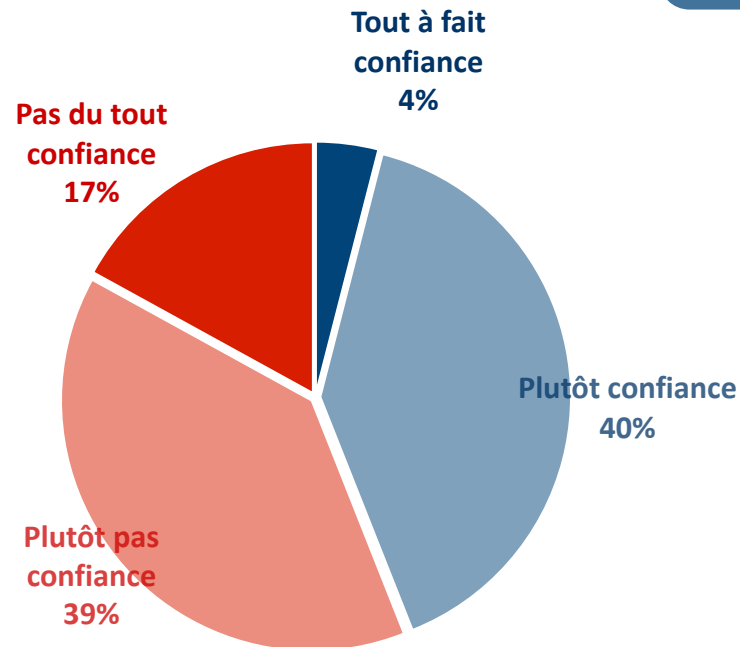


La confiance accordée à sa mutuelle pour se tourner vers un chirurgien-dentiste de son réseau

QUESTION : Si votre mutuelle ou votre assureur complémentaire vous proposait de changer de chirurgien-dentiste traitant et de consulter un praticien de son réseau afin de ne pas diminuer vos remboursements, lui feriez-vous confiance ou non ?

ASD
AGIR POUR LA SANTÉ DENTAIRE

**TOTAL
confiance
44%**



**TOTAL
Pas confiance
56%**



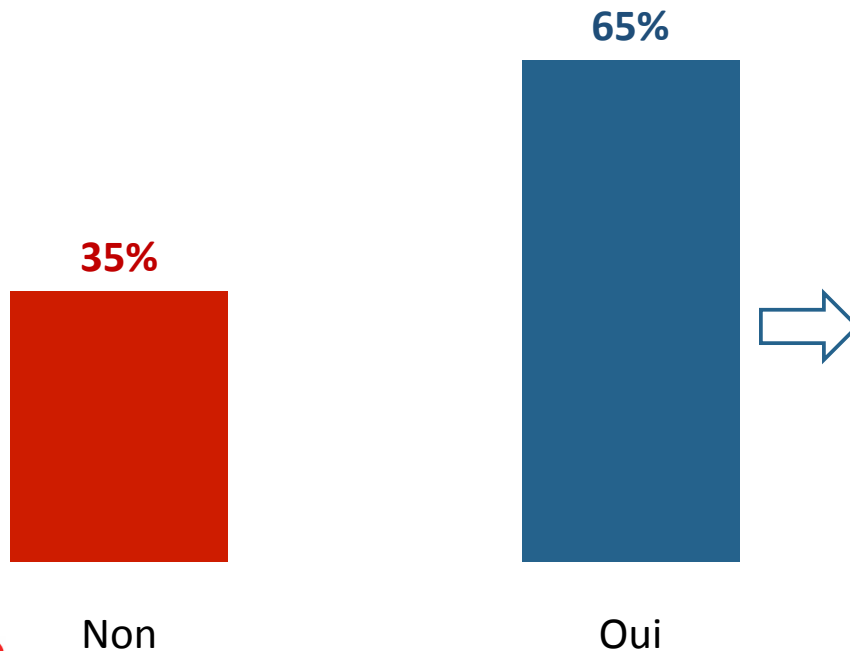
Alsace Champagne Ardennes Lorraine



La disposition à verser 3 euros de plus par mois pour supprimer le reste à charge pour les prothèses dentaires

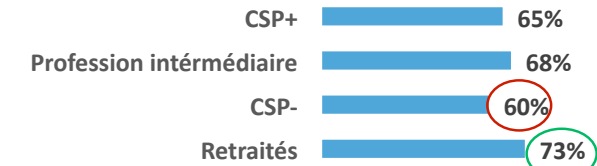
QUESTION : Cotiser 3 euros de plus tous les mois par adulte permettrait de supprimer le reste à charge pour les prothèses dentaires. Vous personnellement, accepteriez-vous de faire cet effort financier ?

ASD
AGIR POUR LA SANTÉ DENTAIRE

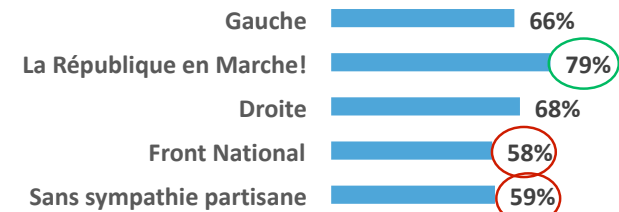


Focus sur les personnes disposées à verser 3€ de plus par mois - Ensemble 65% -

Profession de l'interviewé(e)



Proximité politique



Revenu mensuel net du foyer



❖ Le système national de santé pointé du doigt pour son niveau de remboursement

Les conditions actuelles de remboursement des frais dentaires par la Sécurité sociale apparaissent particulièrement décriées. En effet, les trois quarts des Français déplorent le niveau de remboursement de la Sécurité sociale (74%), avec même 35% d'opinions très négatives. **S'ils dénoncent cette prise en charge nationale, ils se montrent davantage satisfaits de celle de leur mutuelle ou complémentaire santé (65% dont 10% de « très satisfaits »)**, en leur accordant même une confiance majoritaire pour rembourser au mieux les frais dentaires de leurs adhérents (57%, bien que cette confiance soit peu constituée : 5% de « tout à fait confiance »).

Lorsqu'il est question d'un meilleur remboursement des frais dentaires en contrepartie d'au moins une visite annuelle chez un chirurgien-dentiste, l'avis des Français diverge selon les profils. En effet, si, au global, une légère majorité est séduite par cette idée (55%), elle trouve une adhésion plus forte auprès des foyers les plus modestes (63% lorsque le revenu mensuel net du foyer est inférieur à 1000€ vs 45% quand ce revenu dépasse 4000€), ainsi qu'auprès d'individus ayant besoin de soins (62%), surtout de soins importants (69%). **Par ailleurs, s'il devait exister un moyen complémentaire pour améliorer les remboursements dentaires, les Français opteraient avant tout pour une taxe sur les sodas et les produits sucrés (40%) parmi les proposition avancées, mais une proportion quasi-identique (38%) n'est pas à même de se positionner (10% ne savent pas et 28% les refusent toutes).**

❖ Le « reste à charge zéro » : une mesure attendue, mais non sans crainte

Les Français se montrent relativement intéressés par l'accès à des soins « reste à charge zéro » (53%), notamment les catégories socioprofessionnelles inférieures (61%) ainsi que les foyers les plus modestes (75% des revenus mensuels nets <1000€), soit les plus concernés par le renoncement aux soins. A l'inverse, 47% souhaiteraient avoir la liberté de choisir leurs soins quand bien même ceux-ci leur seraient plus coûteux.

Cette ambivalence des opinions concernant le RAC 0 reflète peut-être une certaine crainte quant à la qualité des soins qui seront fournis. En effet, une courte majorité (53%) se montre plutôt inquiète dans les faits, présageant une baisse de la qualité des prothèses dentaires faisant partie de ces types d'offre, surtout les foyers les plus modestes (64%).

Deux Français sur trois (65%) se disent prêts à cotiser 3€ de plus mensuellement pour supprimer le reste à charge sur les prothèses dentaires. Dans le détail, ce sont les foyers les plus aisés (73% à 74% des revenus mensuels nets >3000€) qui se montrent les plus disposés à consentir à cet effort financier.

❖ Les Français stricts dans la liberté de choix de leur chirurgien-dentiste

Les chirurgiens-dentistes jouissent d'une confiance quasi-unanime de la part des Français : en effet, 9 personnes interrogées sur 10 leur font confiance, parmi lesquels 39% leur font même « tout à fait confiance » - tandis que seuls 4% déclarent ne pas avoir de praticien traitant. Ce crédit accordé à la profession apparaît d'autant plus significatif pour les individus les plus âgés (44% des 65 ans ou plus vs 32% des 18-24 ans), et corrélé à la récurrence de la dernière consultation (50% lorsque celle-ci a eu lieu dans l'année vs 29% si elle se situe entre 1 et 2 ans, et 21% au-delà).

Unanimement attachés à la liberté de choisir leur chirurgien-dentiste (94%, dont 56% de « très attachés ») les Français se montrent peu enclins à accorder leur confiance à leur mutuelle ou complémentaire santé pour leur en suggérer un au sein de leur réseau, même dans l'optique de maintenir un niveau de remboursement satisfaisant (seuls 44% leur feraient confiance dans ce cas). Ainsi, les interviewé(e)s s'opposent nettement à la loi Le Roux, qui prévoit de pénaliser les adhérents des mutuelles dans le cas d'un refus de consulter un praticien partenaire de leur réseau (70% dont 31% de « tout à fait opposés »).

Enfin, peu convaincus par la loi ANI, seuls 13% des Français ont constaté une meilleure prise en charge des soins dentaires, optiques et auditifs depuis sa mise en application il y a deux ans quand 17% ont plutôt observé une prise en charge dégradée, et la majorité (70%) n'y a vu aucun impact (notamment les foyers au revenu supérieur à 4000€ : 79%).